

Novembre 2013

5 carrières françaises récompensées à Bruxelles

Mercredi 27 novembre, cinq carrières françaises se sont distinguées en obtenant un trophée dans le cadre du concours développement durable de l'Union Européenne des Producteurs de Granulats (UEPG). Cette mise à l'honneur des carriers français, à l'échelle européenne, récompense leur engagement responsable et volontariste en faveur du développement durable.

Le concours développement durable de l'UEPG a pour objectif de récompenser, depuis 1997, les entreprises de granulats ayant intégré les dimensions sociales, économiques et environnementales du développement durable dans leurs activités par des réalisations concrètes.

Pour cette édition 2013, 52 carrières issues de 14 pays européens ont concouru. 8 carrières françaises, sélectionnées par l'Union Nationale des Producteurs de Granulats (UNPG), à travers le concours organisé au printemps 2013, participaient à ce challenge européen.

Avec 5 lauréats parmi les 8 entreprises sélectionnées, la France est particulièrement à l'honneur de cette édition 2013 du concours développement durable de l'UEPG. Sont récompensées :

- **Les carrières rouges de Muneville** (SNEH MATÉRIAUX, Manche) dans la **catégorie « Meilleures pratiques environnementales » :**

Les carrières rouges de Muneville ont été récompensées pour leur approche complète de la biodiversité, la formation de 100% de leurs salariés sur ce sujet, et leur partenariat avec le Centre permanent d'initiative pour l'environnement du Cotentin (CPIE).

- **La carrière de Maizières** (Granulats Vicat, Meurthe-et-Moselle) dans la catégorie **« Biodiversité 2013 » :**
La carrière de Maizières a été récompensée pour les efforts mis en œuvre en faveur de la protection et de la nutrition des chauves-souris, véritables enjeux européens, ainsi que les mesures compensatoires réalisées volontairement par l'entreprise.

- **La carrière de Rosières-aux-Salines** (Les Sablières de la Meurthe, Meurthe-et-Moselle) dans la **catégorie « Partenariat avec les collectivités locales » :**

Les sablières de la Meurthe ont été primées pour leur démarche en faveur des personnes à mobilité réduite et la grande diversité de leurs partenariats.

- **Granulats Vicat 38** (Isère) dans la **catégorie « Meilleures pratiques en santé/sécurité » :**

Le jury a récompensé le Groupe Vicat en Isère pour la création et la réalisation d'un jeu, conçu pour favoriser l'appropriation des concepts qualité-sécurité-environnement par les salariés.

- **Eurovia Démarche - Granulats +** (Bouches-du-Rhône) dans la **catégorie « Communication » :**

La démarche Granulats + mise en place par le Groupe Eurovia sur le bassin méditerranéen vise à économiser la ressource minérale, à valoriser les déchets inertes de chantier et à contribuer à l'effort de recyclage.

A l'issue de la cérémonie de remise des trophées, Nicolas Vuillier, Président de l'UNPG, a déclaré : *« Ces distinctions européennes viennent récompenser les pratiques exemplaires des carrières françaises sur des enjeux majeurs pour notre profession : la biodiversité, la santé/sécurité, la concertation locale et la valorisation des déchets du BTP. Ces 5 trophées couronnent les efforts entrepris depuis plus de dix ans en faveur du développement durable ».*

Contact presse : Monet Communication – Tel. 01 47 05 09 08

Christelle de Montbel – cmontbel@monetcom.com

Bérangère Mori – berangere.mori@monetcom.com

L'Union nationale des producteurs de granulats (UNPG) est l'organisation professionnelle représentant l'ensemble des entreprises qui extraient du granulat, c'est-à-dire du sable et des graviers, pour alimenter le secteur du bâtiment et des travaux publics. L'UNPG réunit environ 900 entreprises, en grande majorité des PME. L'UNPG est la principale composante de la fédération UNICEM (Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction).